

EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

PUBLIC CONCERNE ET PRÉ REQUIS

- *Élève titulaire d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel
- *Validation de l'admission à la suite d'un entretien

OBJECTIFS

Se former pour être capable de :

- * Prendre en compte les attentes des clients et les caractéristiques du chantier
- * Elaborer une proposition d'aménagement paysager
- * Assurer la mise en oeuvre technique
- * Assurer la planification et la conduite des chantiers
- * Assurer la gestion économique et humaine des chantiers

INDICATEURS 2021-2023

- *Taux de réussite : 85 %
- *Taux d'insertion vie professionnelle : 80 %
- * Taux de satisfaction des apprentis: 72.72 %
- * Taux de satisfaction des entreprises : 80 %
- *Taux de poursuite d'étude : 20 %
- *Taux de rupture : 5 %

MODALITÉS D'ACCÈS

- * Entretien avec le Responsable de Pôle Aménagement
- * Etude du projet de l'étudiant
- * Validation de l'admissibilité

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- *Retour du dossier complété et signé avec les pièces justificatives
- * Obtention du BAC
- *Contrat d'apprentissage / professionnalisation

TARIFS

- * Adhésion à l'association : 100 euros
- * Frais de scolarité : Gratuit
- * Pension complète : 117 euros /semaine
- * Demi-pension : 64 euros /semaine

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La MFR, c'est un accès à la formation pour tous, une référente H+ aussi AVS, une place de parking réservée aux personnes handicapées, un accès à l'internat et aux salles de classes par un ascenseur ; et une chambre adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
à CHESSY

MFR CHESSY

68 avenue de la Gare, 69380 Chessy
04 78 43 93 94 / mfr.chessy@mfr.asso.fr
www.mfr-chessy.fr





EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- * Accompagnements adaptés aux troubles DYS
- * Salle coworking équipée de logiciels professionnels dédiés au paysage (DAO, AutoCAD, Photoshop)
- * Etude de cas concret(s) d'entreprise
- * Accompagnement professionnel personnalisé et scolaire individualisé

MODALITÉS D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- * Formation sur 2 ans, répartis en 4 semestres, organisés autour de PROJETS CONCRETS en partenariat avec des entreprises et des acteurs du territoire.
- * Examen validé en Centre de Formation sur 120 ECTS (crédits européens)
- * Diplôme délivré par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- * Code RNCP 2024: 38349
- * Date d'échéance d'enregistrement: 31/08/2029

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- * Informatique
- * Langue vivante
- * Technique d'expression
- * Économie
- * Mathématiques appliqués et statistiques
- * EPS

RESPONSABLE FORMATION

- * Isabelle HOUZE :
isabelle.houze@mfr.asso.fr
- * Sebastien RIVOIRE :
sebastien.rivoire@mfr.asso.fr

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

* Poursuite d'études :

Licence Pro : aménagement du territoire et urbanisme, aménagements paysagers, Certificats de Spécialisations, Écoles d'architectes, Écoles d'ingénieurs...

* Emplois :

responsable de chantier, technicien bureau d'étude, technicien service espaces verts en collectivité, création d'entreprise

DURÉE

- * 2 ans (1365 h de formation)
- * 480 h d'enseignement général
- * 885 h d'enseignement spécifique
- * 60% du temps en entreprise et 40% du temps au centre de formation

Enseignement professionnel :

- * Études d'aménagements paysagers
- * Projet et conception d'aménagements
- * Réalisation, entretien et gestion des chantiers, études de cas concrets pluridisciplinaires de terrain.
- Options Sport: Boxe anglaise